Paru *in* A. Auchlin et alii, *Structures et discours. Mélanges offerts à E. Roulet*,
Québec, Les Editions Nota Bene, 139-150.

COALESCENCES ET DEGROUPAGES SYNTAXIQUES :

REFLEXION SUR LES CONDITIONS PRAGMATIQUES ET SEMANTIQUES DES GRAMMATICALISATIONS

Marie-José Béguelin

Université de Neuchâtel

0. Sous le terme de *grammaticalisation*, la linguistique historique a, depuis longtemps, identifié un processus diachronique au terme duquel un élément linguistique perd sa valeur lexicale primitive pour prendre une fonction morpho-syntaxique ou dérivationnelle. Le Petit Robert fournit comme exemple le substantif latin *mens*, dont l'ablatif *mente* a fourni le suffixe adverbial français *-ment*. Entre les deux synchronies considérées, il s'est produit un changement de rang syntaxique et une perte d'autonomie de l'entité en question. La forme libre lat. *ment* + *e*, constituée d'un morphème lexical et d'un morphème casuel d'ablatif, aboutit à ne plus former qu'un seul morphème, le suffixe adverbial *-ment*, obligatoirement lié à une base adjectivale. Le passage de lat. *(tristi (mente))* (déterminant + déterminé) à fr. *((triste)ment)* (déterminé + déterminant) s'accompagne d'une inversion du rapport syntaxique de détermination, au sens hjelmslevien du terme ; l'évolution morpho-syntaxique va de pair, en l'occurrence, avec un profond changement de statut sémantique et fonctionnel.

1. Mais les grammaticalisations n'affectent pas seulement l'articulation en morphèmes. Dans cette brève contribution, je m'intéresserai à des changements qui concernent un échelon supérieur de la structure linguistique, et qui viennent modifier l'articulation propositionnelle ou *clausale* (cf. plus bas, § 2). Dans une période où les phénomènes de grammaticalisation bénéficient d'un regain d'intérêt (Hopper & Traugott, Giacalone Ramat, Simone, Kriegel, etc.), l'analyse des faits qui nous occupent relève de courants d'études variés et quelquefois clivés : analyse de l'oral (Roulet & al., Blanche-Benveniste & al., Morel & Danon-Boileau,

Berrendonner...), étude de la rection verbale (Blanche-Benveniste & al.), sémantique présuppositionnelle et étude de la dynamique communicative (Ducrot, Nølke), pragmatique de la pertinence (Sperber & Wilson), etc.

1.1. Il est notoire que dans l'histoire des langues, certaines subordonnées ont pour origine des propositions indépendantes, la parataxe venant alimenter l'hypotaxe:

> “Le latin laisse entrevoir encore dans certains tours l'ancienne autonomie des propositions : des constructions comme *caue cadas* "prends garde de tomber", *uolo facias* "je veux que tu fasses" signifiaient proprement "prends garde, tu pourrais tomber", "fais-le, je le veux". Les subjonctifs *cadas*, *facias* se justifiaient par eux-mêmes comme marquant la possibilité ou la volonté, et ils étaient simplement juxtaposés. De cet état, qui est celui de la **parataxe** [...], il subsiste des traces dans les formules ; et la langue parlée ne s'en est jamais entièrement départie.” (Ernout & Thomas 1964 : 291)

Les changements linguistiques en cause dans les exemples latins rapportés par Ernout & Thomas peuvent être décrits comme suit : deux îlots syntaxiquement connexes, co-actualisés chacun avec un intonème propre et mis en énonciation indépendamment l’un de l’autre, en viennent, dans un état de langue ultérieur, à ne former plus qu’une seule énonciation, respectivement un seul îlot syntaxique.

1.2. Au-delà de ce constat, les conditions qui permettent et favorisent de telles agglutinations demeurent relativement mystérieuses. Or, il est tentant d’examiner des grammaticalisations récentes ou en cours dans les langues modernes, afin de préciser les conditions pragmatiques et sémantiques dans lesquelles elles se déroulent.

2. Nous exploiterons, dans la suite de cette étude, la théorie des unités développée par le groupe de Fribourg (voir notamment Berrendonner & [Reichler]-Béguelin 1989 ; Berrendonner 1990, 2002a, 2002b ; Béguelin, 2002a, 2002b ; Groupe de Fribourg, à

paraître). Selon cette théorie, les discours monologaux, qu'ils soient oraux ou écrits, s'articulent selon deux ordres de combinatoire superposés. À un premier niveau, dit *micro-syntaxique*, ces discours s'analysent en *clauses*, unités significatives maximales définies à la fois par leur connexité rectionnelle interne et par leur autonomie externe (chacune d'elles est formée d'un réseau de dépendances formelles liant ses constituants, mais est grammaticalement autonome par rapport à ses voisines, et peut être mise en énonciation indépendamment, dans le but de modifier le savoir partagé des interlocuteurs). À un second niveau, dit *macro-syntaxique*, les énonciations de clauses sont groupées en *périodes*, unités délimitées par un intonème conclusif, et réalisant une phase spécifique du programme d'actions communicatives du locuteur. Les relations combinatoires internes à la clause sont de type rectionnel (il s'agit, toujours en suivant Hjelmslev, de rapports de solidarité et de détermination entre segments). La combinatoire des clauses à l'intérieur de la période repose, quant à elle, sur des relations d'une autre nature, à caractère pragmatique-inférentiel, du type " présuppose " ou " laisse prévoir ".

3. Examinons de plus près les phénomènes diachroniques qui sont susceptibles de modifier l'articulation en clauses. En théorie, à ce niveau de la structure linguistique, il peut se produire deux sortes d'évolution[1], celles que nous appellerons respectivement *coalescence* (= soudure) et *dégroupage* (= scission).

3.1. La coalescence concerne deux clauses qui, comme on l'a vu *supra* au § 1.1., viennent à se souder pour n'en former plus qu'une.

3.1.1. On peut, dans l'histoire du français, déceler un tel processus derrière le changement de rang syntaxique de *il y a* construit avec une séquence indiquant un laps de temps :

(1) Il est parti il y a deux minutes. (Riegel *et al.* : 447)

Au départ, les séquences de ce type sont vraisemblablement produites et analysées comme des suites de deux clauses

[1] *Cf.* Bally 1944, chapitre II.

indépendantes *C1 + C2*, dont chacune contient un verbe recteur et accomplit un acte assertif autonome. Dans un état de langue ultérieur, le second élément a perdu son statut d'énonciation indépendante : ravalé au statut de constituant intra-clausal, il occupe une position de complément rectionnel du verbe, absorbé par la clause adjacente (*cf.* 1’’).

(1’) (il est parti)$_{C1}$ (il y a deux minutes)$_{C2}$

(1’’) (il est parti il y a deux minutes)$_{C3}$

Les grammaires entérinent l'évolution au plan catégoriel, en traitant assez souvent, en pareil cas, *il y a* comme une préposition. À l'instar des complétives latines évoquées par Ernout & Thomas, une séquence *C1 + C2* aboutit donc ici à ne plus former qu'une seule unité de la micro-syntaxe. On tient là un autre exemple du phénomène que la tradition rhétorico-grammaticale a repéré sous le nom d’“ hypotaxe asyndétique ” (Arrivé *et al*., 1986). Lors de l’actualisation de (1’’), le changement de rang syntaxique de *il y a deux minutes* va de pair avec un affaiblissement de l'articulation prosodique, une intonation “ liée ” venant remplacer une intonation “ segmentée ”.

3.1.2. Les facteurs sémantiques et pragmatiques qui favorisent ce genre de coalescence peuvent être précisés. À la base, une routine périodique *C1 + C2* bien implantée de type [assertion] + [commentaire]. Dans cette configuration, *C2* produit, par rapport à *C1*, un effet d’épexégèse au sens de Bally, qui désigne par ce terme une “ explication ajoutée ”[2]. Or, dans (1’), l'assertion réalisée par *C2* vient, si l'on peut dire, spécifier après-coup un complément rectionnel de temps impliqué, mais superficiellement absent de *C1*:

(1’) (il est parti Ø)$_{C1}$ (il y a deux minutes)$_{C2}$

En pareil cas, les sujets ont tendance à retraiter le matériau de *C2* non pas comme s’il était, en lui-même, une énonciation

[2] *Cf.* Bally 1944 : 59. On négligera ici le problème de savoir si *C1* et *C2* constituent, au rang supérieur, une ou deux périodes, les deux cas étant *a priori* possibles.

indépendante, mais comme s’il était un simple satellite, capté par la rection du verbe de *C1*.

2.1.3. Outre la nature de la configuration périodique en cause et l'attraction exercée par une structure verbale non saturée, y a-t-il d’autres facteurs propices aux coalescences de ce type ? Je ferai l'hypothèse que dans les périodes binaires qui nous occupent, *plus la pertinence informationnelle de C1 est faible, plus le matériau de C2 est candidat à un retraitement syntaxique comme constituant focalisé de C1*. L'analyse repose, en partie au moins, sur une prise d'indices extérieurs. Tel est le cas pour (2), énoncé formulé au sortir du lit par une adolescente le lendemain d'une fête :

(2) je me suis couchée **il était quatre heures du matin**

La séquence initiale *je me suis couchée* n'apporte, en contexte, qu'une information triviale, inapte à incrémenter l'état courant de la mémoire discursive : car si quelqu’un sort du lit, c’est, selon toute vraisemblance, qu’il s’est couché au préalable. Cela porte à interpréter l'énoncé dans son ensemble comme une clause unique où *il était quatre heures du matin* occupe une fonction de complément régi à caractère rhématique. Les spécimens oraux réunis sous (3) témoignent du caractère vivant de tels processus incorporatifs où, comme me l'a fait observer Claire Blanche-Benveniste, la grammaticalisation n'est pas liée à un lexique particulier mais à un domaine notionnel :

(3) il est reparti **ça fait un quart d'heure**

je sais que j'ai pris ma première truite **j'avais cinq ans** (oral GARS, < C. Blanche-Benveniste & *al.*, 2002)

et le matin j'attaquais **il faisait pas jour** et la nuit j'arr- et le soir j'arrêtais **il faisait nuit** (*ibid.*)

3.2. Quant au *dégroupage*, il affecte une clause qui se scinde en deux par une sorte de scissiparité.

3.2.1. C'est le cas de certaines subordonnées, qui finissent par échapper à la sphère de la rection verbale pour s'émanciper

syntaxiquement autant que pragmatiquement. On peut ainsi comparer le statut de la séquence *quand + p*, régie par le premier verbe en (4), évoluant vers le statut d'énonciation autonome en (4’) et (4’’) :

(4) Je viens **quand tu veux**.

(4’) Le soir tombait **quand mon père rentra enfin**. (Goosse-Grevisse § 1081)

(4’’) Ils étaient dix ou quinze contre moi... **Quand, tout à coup, un bruit de galop.** Un officier supérieur passe. (Lavedan < Sandfeld, 1977 : 263-4)

Ils avancent toujours vers le sud. **Quand ils se retrouvent en face d'un mur.** (Copie d'élève)

3.2.2. Les conditions sémantiques et pragmatiques d'une double analyse grammaticale, prélude éventuel d'un dégroupage *C1 -> C2 + C3*, sont réunies, me semble-t-il, *quand l'information apportée par la subordonnée n'est pas indispensable à une “ saturation informationnelle ” de la principale* : en d'autres termes, quand principale et subordonnée peuvent être perçues toutes les deux comme rhématiques, ou encore apparaître comme pertinentes de manière indépendante l'une de l'autre. Comparons, de ce point de vue, (4) d'une part, (4’) et (4’’) de l'autre. On peut admettre que (4), dans son interprétation banale, répond globalement à une question du type “ Quand viens-tu? ” : l'énoncé est stratifié informationnellement, la principale véhiculant une information présupposée, la subordonnée une information posée ou rhématique. Cette situation n’est pas propice à un quelconque dégroupage. Il en va différemment dans (4’) et (4’’), qui ne sauraient répondre à des questions du genre “ Quand le soir tombait-il? ”, ou “ Quand avancent-ils vers le sud? ”... Dans (4’), la tombée du soir et la rentrée du père sont reçues comme deux assertions distinctes, au statut énonciatif équivalent[3]; quant aux exemples (4’’), *quand* n'y a

[3] Du point de vue narratif, l'imparfait descriptif, indiquant la circonstance accessoire, figure dans la “ principale ”, le passé simple, marquant l'action d'avant-plan, dans la

plus rien d'un subordonnant: il joue le rôle de simple articulateur entre deux actes énonciatifs, avec le sens de “ et alors tout à coup ”, “ tout à coup ”. Un phénomène de dégroupage analogue affecte couramment les autres “ subordonnants anaphoriques ”, les relatifs, la conjonction *que*.

4. Alors que les grammaticalisations résultant de coalescences sont nombreuses, il est plus difficile d'attester l'existence du dégroupage, non en tant que tel, mais en tant que phénomène prêtant à grammaticalisation. Les raisons n'en seront pas creusées davantage ici. Récapitulons nos principales observations :

Coalescence C1 + C2 > C3 :

- Ce phénomène affecte, notamment, les routines périodiques [assertion] + [commentaire] ;

- Le matériau de *C2* est alors réinterprété comme complément rectionnel du verbe contenu dans *C1*.

Deux facteurs au moins rendent inéluctable une telle évolution :

- Premier facteur : la glose commentative *C2* a pour fonction de spécifier un complément sémantiquement impliqué, mais syntaxiquement absent dans *C1*.

- Second facteur : la pertinence informative de *C1* est faible.

Dégroupage C1 > C2 + C3 :

- Ce phénomène affecte des clauses incluant une subordonnée circonstancielle (ou complétive, relative).

- La subordonnée acquiert le statut de clause indépendante, apte à s’actualiser dans une énonciation autonome.

Facteur favorisant :

“ subordonnée ” (d'où le nom de “ subordination inverse ” traditionnellement donné à ce phénomène).

- Déstratification informationnelle : principale et subordonnée sont reçues comme pertinentes indépendamment l'une de l'autre.

5. Toute évolution du type de celles que nous venons d'envisager doit être attestée par l'existence 1) de cas univoquement macro-syntaxiques ; 2) de cas univoquement micro-syntaxique ; 3) de cas équivoques, sujets à *métanalyse*[4], c'est-à-dire susceptibles d'une double analyse grammaticale à conditions sémantico-pragmatiques à peu près équivalentes.

5.1. Illustrons cela à l'aide d'un nouvel exemple, celui de *je ne sais qui, je ne sais où*. De clauses elliptiques, ces séquences ont évolué vers le statut de Pro-SN indéfinis (Goosse-Grevisse, § 708). Sur la base d'une recherche réalisée dans FRANTEXT au cours de l'été 2003 (3365 textes environ), j'ai pu relever les spécimens suivants :

I. Emplois indubitablement macro-syntaxiques. La séquence est syntaxiquement détachée, et *savoir* fonctionne comme verbe constructeur :

> (5) Ce mot, qui avoit été dit tête à tête, dans un cabinet, fut redit, **je ne sais par qui**, à monsieur le cardinal [...] (Cardinal de Retz)
>
> [...] supposons [...] qu'elle aille dire, **je ne sais à qui ni pourquoi**, du mal de vous (Georges Sand)
>
> [...] une vieille femme qui portait le deuil, **je ne sais de qui,** nous reçut et nous introduisit dans un vaste appartement ; (Jules Janin)
>
> Il a su, **je ne sais d'où**, qu'elle aime l'abondance et les plaisirs [...] (L'Abbé Prévost)

Dans ces exemples, le statut de *je ne sais qui, je ne sais d'où* est clairement celui d'une clause à caractère parenthétique. Les

---

[4] Selon le terme introduit par Jespersen, 1976 = 1922. Langacker, 1977, parle quant à lui de réanalyse.

compléments prépositionnels qui suivent le verbe savoir sont lexicalement sélectionnés par un verbe ellipsé, mais récupérable contextuellement : *je ne sais par qui <il fut redit>*, etc.

II. Exemples indubitablement micro-syntaxiques. Ici, *je ne sais qui*, *je ne sais où* occupent une position de ProSN au sein d'un Sprép :

> (6) ... la première représentation d'un mauvais drame, **par je ne sais qui**. (Barbey d'Aurevilly)
>
> [...] qui est sans bien, sans aveu, qui vient **de je ne sais où**, qui appartient **à je ne sais qui**, qui vit je ne sais comment. (Diderot)
>
> [...] un paquet qu'ils scellerent du sceau **de je ne sais qui** (Fougeret de Montbron)
>
> Ces nouvelles connaissances étaient des hommes qui venaient **de je ne sais où** [...] (Alain-René Lesage)

Dans ces exemples, la présence d'une préposition précédant *je ne sais qui/où* n'est compatible qu'avec une interprétation micro- de la séquence concernée.

III. Outre ces exemples univoques, les uns macro-, les autres micro-, on rencontre deux grands types de contextes métanalytiques (sans surprise, on relèvera que ce sont les mêmes contextes que ceux qui ont permis l'évolution micro- de *n'importe qui*, *n'importe où*, etc., étudiée en détail dans Béguelin, 2002a) :

A. Les contextes de *spécification*, au sens de ce qui a été vu plus haut à propos de (1). En pareil cas, *je ne sais qui*, *je ne sais où*, peuvent être compris soit comme spécifiant *a posteriori* un complément zéro du verbe de la clause adjacente, soit comme représentant le régime de ce verbe (il est tentant de voir un indice désambiguïsateur dans la ponctuation, mais le critère n'est pas déterminant).

(7) Je ne sais qui a rencontré au Bois de Boulogne le gros Zola bicyclant avec sa maîtresse, pendant que sa femme voyage toute seule, **je ne sais où**. (Edmond et Jules de Goncourt)

Lorsque je suis parti, elle était encore là, immobile malgré le froid du soir, à attendre **je ne sais quoi, je ne sais qui**. (Alain-Fournier)

B. Les contextes *énumératifs*, au sein desquels *je ne sais qui* peut indifféremment être compris comme une clause commentative à part entière ou comme un ProSN de bas rang, au même niveau que les SN avoisinants :

(8) Ma pauvre amie, accusez la poste, les commissionnaires, **je ne sais qui**, tout le monde, avant de croire que je vous oublie. (Eugénie de Guérin)

La coalescence affecte donc ici, avec deux variantes, une période ou un macro-syntagme “ action ” + “ commentaire ”, par greffe du commentaire sur la clause commentée (cf. plus haut ex. (1)).

5.2. Toutefois, l’évolution des clauses en *je ne sais qui*, *je ne sais où* vers le statut d’indéfinis a été accélérée par une autre métanalyse, qui concerne quant à elle les clauses non elliptiques, et qu’on ne retrouve pas dans le cas de *n’importe qui*, etc. Comparons en effet les spécimens (9) d’une part, et (10) d’autre part :

(9) **Je ne sais qui m’arrête et retient mon courroux** (...) (Racine)

Je ne sais qui m’a mis au monde, ni ce que c’est que le monde, ni que moi-même. (Pascal)

L’auteur du commentaire imparfait sur st Matthieu dit, que Joseph ayant fait de violents reproches à sa femme, elle lui répondit : en vérité, **je ne sais qui m’a fait cet enfant**. (Voltaire)

(10) ... puis **je ne sais qui parle d’un ménage Fabri**, qui a usé trois cents domestiques dans une année et où, très souvent,

le mari est habillé le matin par un valet de chambre, qu'il ne retrouve pas le soir. (Jules de Goncourt)

Les exemples (9) sont stratifiés informationnellement, et véhiculent conjointement les significations (a) et (b) :

(a) *quelqu'un m'arrête/m'a mis au monde/m'a fait cet enfant* (présupposé)

(b) *je ne sais pas qui* (posé)

Une telle décomposition sémantique semble en revanche absente de (10), qui signifie simplement :

quelqu'un parle d'un ménage x

... l'ignorance de l'énonciateur à propos de l'identité du personnage ne semblant pas faire l'objet du dire.

Cependant, les deux interprétations, celle où le savoir du sujet constitue l'information posée, et celle, au contraire, où l'expression du doute est dénuée de pertinence informationnelle, sont à peu près équiprobables dans un exemple tel que (11) :

(11) - je ne sais qui a dit que les fragments d'Archiloque sont comme des javelots brisés qui sifflent encore. (Pascal, *in* Sainte-Beuve)

Cet exemple, à mes yeux, est métanalytique. En effet, il est difficile (et d'ailleurs pragmatiquement indifférent) de savoir si l'ignorance du sujet fait ou non partie de l'information pertinente. Pourtant, l'alternative correspond à deux structurations syntaxiques radicalement différentes, entre lesquelles le statut de *je ne sais* change du tout au tout :

Le non-savoir fait partie de l'information pertinente :

$$(\text{je ne sais } (\text{qui a dit que } ...)_{SN})_{P}$$

Le non-savoir ne fait pas partie de l'information pertinente :

$$((\text{je ne sais qui})_{SN} (\text{a dit que...})_{SV})_{P}$$

L’existence conjointe de plusieurs métanalyses, illustrées par les exemples (7), (8) et (11), permet bien entendu d’expliquer l’émergence et l’extension des emplois micro-syntaxiques réunis sous (6).

6. Pour conclure tout provisoirement, notons que les principaux facteurs qui favorisent une coalescence de *je ne sais qui, je ne sais où*, sont de même nature que ceux qui ont été inventoriés au § 4 : d’une part, dans certains types de périodes [action] + [commentaire], la rection verbale de la clause commentée exerce un pouvoir d’attraction sur la clause commentative ; d’autre part, au sein de certaines clauses, la stratification informationnelle est affaiblie : s’il apparaît contextuellement dénué de pertinence, un aveu d’ignorance peut ainsi évoluer vers la simple expression d’une indéfinition. Sans doute n’ai-je pas épuisé dans ces lignes tous les problèmes que pose la grammaticalisation de *je ne sais qui* (il conviendrait notamment de comparer le sort *je ne sais quoi*, qui est loin d’être en tout point parallèle ; d’examiner la concurrence qui s’installe avec *je ne sais pas qui, je ne sais pas où*). J’espère cependant avoir illustré dans ces lignes, l’opérativité d’une approche pluraliste pour expliciter les conditions dans lesquelles se produisent les changements syntaxiques de cette espèce.

Références bibliographiques

ARRIVE, Michel, Françoise GADET & Michel GALMICHE, 1986, *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

BALLY, Charles, 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, 2e édition, Berne, Francke.

BEGUELIN, Marie-José, 2002a, “ L’évolution des clauses en *n’importe* ” in LETH ANDERSEN, Hanne & Henning NØLKE, éds., *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 43-69.

BEGUELIN, Marie-José, 2002b, “ La phrase graphique et la question des niveaux d’analyse”, *Verbum* XXIV, 85-107.

BERRENDONNER, Alain, 1990, “ Pour une macro-syntaxe ”, *Travaux de linguistique* 21, 25-36.

BERRENDONNER, Alain, 2002a, “ Les deux syntaxes ”, *Verbum* XXIV, 23-35.

BERRENDONNER, Alain, 2002b, “ Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques ”, in LETH ANDERSEN, Hanne & Henning NØLKE, éds., *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 23-41.

BERRENDONNER, Alain & Marie-José REICHLER-BEGUELIN, 1989, “ Décalages : les niveaux de l’analyse linguistique ”, *Langue française* 81, 99-125.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire & *alii*, 1990, *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, éd. du CNRS.

DUCROT, Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.

DUCROT, Oswald, 1884, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

ERNOUT, Alfred & François THOMAS, 1964, *Syntaxe latine*, 2e éd., 3e tirage, Paris, Klicksieck (1e éd. 1951; 2e éd. 1953).

HJELMSLEV, Louis, 1968, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit (édition originale : 1943).

GADET, Françoise, éd., 1997, *La variation en syntaxe*, *Langue française* 115.

GIACALONE RAMAT, Anna & Paul J. HOPPER (eds), 1998, *The limits of grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

GOOSSE-GREVISSE = GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, 13e éd. refondue par André GOOSSE, 1993, Paris-Gembloux, Duculot.

Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, à paraître.

HOPPER, Paul J. & Elizabeth Closs TRAUGOTT, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

JACOBS, Joachim, VON STECHOW Arnim, STERNEFELD Wolfgang & Theo VENNEMANN, éds, 1995, *Syntax. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin-Nex York, Walter de Gruyter, 2 tomes.

JESPERSEN, Otto, 1976 (= 1922). *Nature, évolution et origines du langage*, Paris, Payot.

JEANJEAN, Colette, 1979, " Soit y avait le poisson soit y avait ce rôti farci; étude de la construction il y a dans la syntaxe du français ", *Recherches sur le français parlé* 2, 121-162.

KRIEGEL, Sibylle, 2003, sous la direction de, *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris, Éditions du CNRS.

LANGACKER, Ronald, 1977, " Syntactic reanalysis ", in C. N. Li, éd., *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin / London, University of Texas Press, 57-139.

MOREL, Mary-Annick & Laurent DANON-BOILEAU, 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Gap-Paris, Ophrys.

MULLER, Claude, 1996, *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.

NØLKE, Henning, 1983, " Les adverbes paradigmatisants, fonction et analyse ", *Revue romane* no spécial 23, Copenhague, Akademisk Forlag.

RIEGEL Martin *et al.*, 1996, *Grammaire méthodique du français*, 2e éd., Paris, P.U.F.

ROULET, Eddy & *al.*, 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, (3ème éd., 1991).

ROULET, Eddy & *alii*, 2001, *Un modèle et un instrument*

d'analyse de l'organisation du discours, Berne, Peter Lang.

SANDFELD Kr., 1977, *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, 2e éd., Genève, Droz (= 1965).

SIMONE, Raffaele, 1997, “ Une interprétation diachronique de la dislocation à droite dans les langues romanes ”, *Langue française* 115, 48-61.

SPERBER, Dan & Deirdre WILSON, 1989 (=1986), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.